



BFM

JOURNAL – Le 27/01/2009 – 20 :05 :21

FABRICE LUNDY

Alors, après les retraites du régime général en 2008, c'est au tour des complémentaires d'être réformées, Jean-Christophe.

JEAN-CHRISTOPHE ROISSET

Une première réunion entre partenaires sociaux s'est tenue cet après midi au siège du MEDEF à Paris. Les différentes parties doivent trouver un compromis d'ici la fin du mois de mars. Les représentants des salariés, alors, demandent une hausse des cotisations, le MEDEF de son côté, réclame le recul de l'âge de départ à la retraite. Une telle décision ne pourrait pas s'appliquer à ceux qui doivent partir dans les mois à venir à la retraite, en tout cas c'est le sentiment de Danièle KARNIEWICZ, la négociatrice de la CGC.

DANIELE KARNIEWICZ

Je crois qu'après un tour de table, on ait tous convenu du fait que des modifications de règlements sur les retraites complémentaires, ne concerneraient en tout cas pas les personnes qui arrivent à la retraite en 2009, voire en 2010. Ça veut dire que si on devait demander des efforts supplémentaires sur un âge de retraite ou sur une durée, je dis bien « si », ce n'est pas acquis, ça concernerait forcément les générations d'après avec un rythme progressif très très lent. Donc, c'est rassurant pour les personnes qui arrivent à la retraite en 2009 et en 2010 et qui effectivement partiront avec les mêmes conditions qu'auparavant.

JEAN-CHRISTOPHE ROISSET

Danièle KARNIEWICZ, la négociatrice de la CGC. Des propos recueillis par Nicolas LAGRANGE. 20 :06 :32. FIN£